

# Le marché du travail en 2021

Regard de SNC sur la situation  
de l'emploi et du chômage  
en France

Avril 2021



SOLIDARITÉS  
NOUVELLES  
*face au* CHÔMAGE

# SYNTHÈSE

De 2015 à 2019, malgré une croissance économique modérée, la France a traversé une période de nette amélioration du marché du travail. En cinq ans, l'emploi a progressé de plus d'1 300 000 actifs occupés. Tous les secteurs d'activité, toutes les classes d'âge, toutes les régions géographiques en ont bénéficié. Temps partiels, intérim et contrats à durée déterminée ont cessé d'augmenter tout en restant, cependant, à des niveaux trop élevés. Le monde du travail est resté scindé entre, d'une part, les actifs flexibles et donc précaires et, d'autre part, les actifs installés durablement dans leur emploi et donc stables. L'année 2020, violemment touchée par la pandémie de la Covid-19 et les nécessaires mesures sanitaires, a vu l'activité économique s'effondrer tout au long de son premier semestre. Au cours du second semestre, soutiens financiers dans le cadre de l'activité partielle, recours au télétravail et rattrapage modéré de l'activité, notamment dans les secteurs de la construction et du tertiaire non marchand, ont permis de limiter la baisse des emplois à -284 000 en fin d'année.

Ces dernières années, le chômage n'a cessé de décroître grâce à la progression des emplois jusqu'à fin 2019. D'après l'INSEE, le nombre de chômeurs (au sens du Bureau international du travail) a baissé de 700 000 sur la période 2015-2019, ramenant le taux de chômage à 8,4 %. Cependant, la fin de cette période plutôt faste se trouve ternie par un pourcentage de chômeurs de longue durée qui reste très élevé (41 % et même 58 % chez les seniors), un nombre d'inactifs dans le halo autour du chômage en progression et, en même temps, des difficultés de recrutement des entreprises.

L'année 2020 s'est achevée par une baisse légère et en « en trompe-l'œil » du chômage (environ -50 000 au sens du BIT). Dans le contexte du confinement, en effet, un contingent important de chômeurs n'a pu poursuivre une recherche active d'emploi et a, de ce fait, été relégué dans la population inactive. En revanche, au cours de cette année, il est observé une assez vive progression du nombre d'inscriptions de demandeurs d'emploi.

2021 est engagée dans une grande incertitude, la pandémie n'étant toujours pas maîtrisée. Une situation économique encore fragile sur ce premier semestre, une probable hausse des défaillances d'entreprises et, d'ici la fin de l'année, une réduction progressive des mesures de soutien devraient entraîner une baisse des emplois. La conjugaison de cette baisse avec le retour sur le marché du travail des personnes qui, découragées, en étaient sorties en 2020, générera une augmentation du chômage. L'autre inquiétude porte sur les personnes en recherche d'emploi qui se situent aux deux extrémités de l'échelle des âges : une deuxième génération de jeunes se présente sur un marché du travail à peine convalescent ; les seniors restent de plus en plus longtemps en chômage parce que loin d'être prioritaires dans les embauches.

Des actions sont donc à développer d'urgence en faveur des victimes de l'emploi précaire très affectées par les soubresauts de l'année 2020, des chercheurs d'emploi de longue durée et des nombreuses personnes vivant sous le seuil de pauvreté. L'orientation, la simplification des parcours de formation et la reconversion professionnelle sont les mesures à privilégier. L'adoption de mesures restrictives d'indemnisation du chômage apparaît quant à elle, dans ce contexte, tout à fait inappropriée.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION *p.4*

### 1. UNE DUALITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL *p.4* QUI A TENDANCE À SE RENFORCER

1.1. FIN 2019 : DES PERSPECTIVES FAVORABLES *p.4*

1.2. FIN 2020 : UNE BAISSÉ CONTRÔLÉE DES EMPLOIS *p.7*

### 2. UNE BAISSÉ DU CHÔMAGE *p.10* EN TROMPE-L'ŒIL

2.1. LES DONNÉES DE L'INSEE *p.10*

2.1.1. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2019 *p.10*

2.1.2. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2020 *p.11*

2.2. LES DONNÉES ÉMANANT DE PÔLE EMPLOI *p.12*

2.2.1. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2019 *p.13*

2.2.2. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2020 *p.13*

### 3. DES PERSPECTIVES INCERTAINES *p.14* NÉCESSITANT LE MAINTIEN DE LA PROTECTION DES PLUS PRÉCAIRES

3.1. UNE AUGMENTATION DU CHÔMAGE À PRÉVOIR *p.14*

3.2. DES ACTIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE L'EMPLOI PRÉCAIRE *p.15*  
ET DES CHERCHEURS D'EMPLOI À DÉVELOPPER

## ANNEXE. RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE À LA FIN 2020 *p.17*

# INTRODUCTION

Depuis 2015, l'économie française fluctue autour d'un rythme de croissance modéré, de l'ordre de 2 % l'an, dans le sillage de ce qui est observé aussi ailleurs en Europe, en raison de politiques budgétaires volontairement marquées par l'austérité et la maîtrise des dépenses publiques destinées à contenir la dette publique. De ce fait, en 2019, le produit intérieur brut (PIB) n'a progressé que de 1,5 % l'an pour atteindre 2 268 milliards d'euros. La dette publique s'est élevée alors au niveau historique de 98,1 % du PIB ; celle-ci n'était que de 21 % du PIB en 1978 ! Rappelons que la gouvernance budgétaire européenne oblige les pays de la zone euro qui présentent une dette supérieure à 60 % du PIB à retrouver ce seuil en moins de vingt ans.

L'emploi est essentiellement déterminé par les variations de l'activité économique. L'analyse sur longue durée montre qu'en moyenne, en France, une croissance du PIB de 1 % l'an stabilise les effectifs en emploi et que toute variation d'un point autour de ce niveau pivot peut entraîner une évolution d'environ 200 000 emplois à la hausse comme à la baisse. Par exemple, un taux de croissance économique de 2 % provoque une augmentation de l'emploi de l'ordre de 200 000. Cette corrélation peut être perturbée par des effets de comportement des entreprises recourant à la flexibilité interne (nombre d'heures travaillées, types de contrats de travail privilégiés, recours à l'activité partielle, rétention de la main-d'œuvre, hésitations à l'embauche) et influant sur la productivité. C'est ainsi que l'emploi a progressé de 1 300 000 en cinq ans, bénéficiant en fin de période d'un ralentissement de la productivité.

## 1. UNE DUALITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL QUI A TENDANCE À SE RENFORCER

### 1.1. FIN 2019 : DES PERSPECTIVES FAVORABLES

Fin 2019, on dénombrait 28 600 500 actifs en emploi dont 25 533 500 salariés et 3 067 000 non-salariés. Sur l'année, l'emploi tertiaire marchand a contribué à plus de 70 % de la croissance de l'emploi, tant parmi les salariés que les non-salariés<sup>1</sup>. La bonne santé de la construction, amorcée en 2017, s'est accentuée en 2019 (+ 4,5 %). Dans l'industrie, après une longue période de recul de 2001 à 2016, les effectifs ont présenté une troisième année de légère hausse. Le secteur agricole, structurellement en baisse, a augmenté en 2019.

Tableau 1 - Situation de l'emploi par secteur d'activité fin 2019, en milliers (source INSEE)

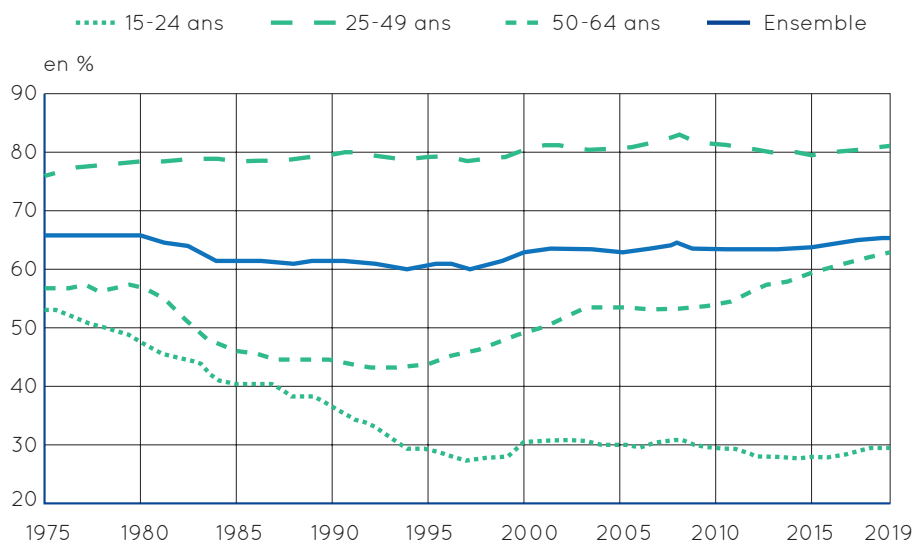
	Salariés	Non-salariés	Total (évolution annuelle)
<b>Agriculture</b>	313,6	392,5	706,1 (+52,1 soit +7,9 %)
<b>Industrie</b>	3 166,0	152,8	3 318,8 (+21,0 soit +0,6 %)
<b>Construction</b>	1 435,7	330,1	1 765,8 (+74,5 soit +4,5 %)
<b>Tertiaire marchand</b>	12 592,3	1 586,7	14 179,0 (+338,6 soit +2,4 %)
<b>Tertiaire non marchand</b>	8 025,9	604,9	8 630,8 (-8,4 soit -0,1 %)
<b>TOTAL</b>	25 533,5	3 067,0	28 600,5 (+477,8 soit +1,6 %)

1 *Marché du travail en 2019*, résultats du 23/06/2020, INSEE.

La progression de 477 800 actifs occupés a été effectivement dopée par des mesures de baisse du coût du travail, de réduction des cotisations sociales, des dispositions en faveur des micro-entrepreneurs et d'aides aux créateurs ou repreneurs d'entreprises.

C'est ainsi que le taux d'emploi des 15-64 ans continue d'augmenter pour atteindre 65,5 % de la population, son plus haut niveau depuis 1980. Stable chez les moins de 25 ans, il progresse en particulier chez les 50-64 ans pour s'établir à 62,6 %, niveau encore bien inférieur à ceux des pays voisins de la France où le taux d'emploi des seuls 60-64 ans est supérieur d'au moins dix points.

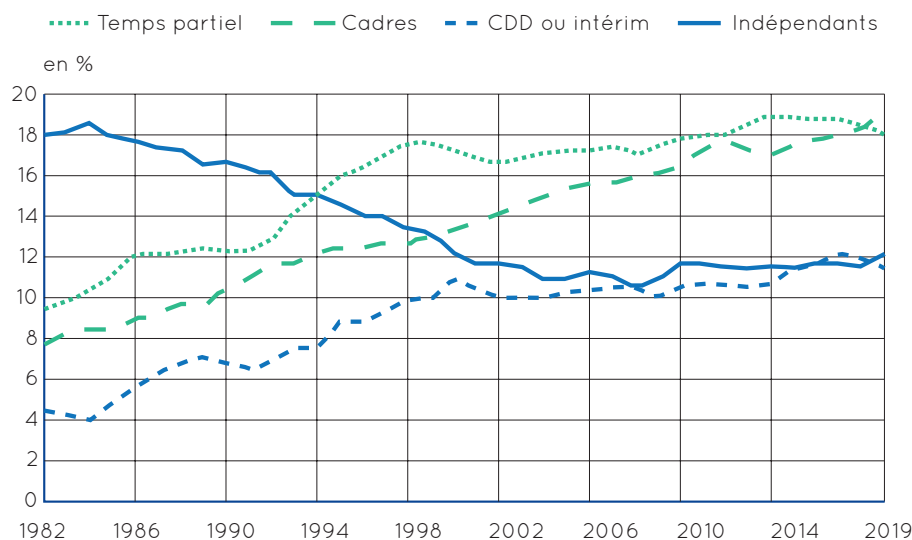
**Graphique 1 - Évolution des taux d'emploi des 15-64 ans (Source : INSEE)**



Fait significatif en 2019, l'emploi est en hausse dans toutes les régions, et plus particulièrement en Occitanie (+2,0 % contre 1,4 % en France entière), dans les régions d'outre-mer (sauf Mayotte), en Île-de-France et dans l'arc ouest-sud du pays.

Certaines catégories d'emploi confirment, en 2019, les tendances observées sur longue période. Par exemple, les cadres voient leur pourcentage doublé en trente ans (9,7 % des emplois en 1989, 19,3 % en 2019). Les indépendants non-salariés, en baisse importante jusqu'en 2000, voient, depuis, leur taux de présence stabilisé (12,1 % en 2019). En forte augmentation jusqu'en 2000, la part des contrats en intérim et des CDD fluctue désormais aux alentours de 10-12 %. Par ailleurs, les effectifs en temps partiel ont fortement progressé jusqu'en 1998, puis augmenté à un rythme plus lent jusqu'en 2014 et sont en légère baisse depuis (18,1 % en 2019).

**Graphique 2 - Évolution de certaines catégories d'emploi (INSEE résultats 23 juin 2020)**



**En fait, depuis de nombreuses années, l'organisation du travail en entreprise est davantage fondée sur le mode « flux tendu », si bien que le monde du travail reste scindé en deux, entre les actifs « flexibles » qui passent d'un emploi précaire à un autre et les actifs « stables », installés durablement dans leur emploi.** L'Observatoire des inégalités rappelle, en décembre 2019, que « *c'est l'une des fractures sociales majeures de la société française* » et qu'elle génère un chômage endémique qui n'est pas résorbé.

En progression continue de 1985 (environ près de 400 000) à 2017 (815 000), le nombre d'intérimaires s'est stabilisé à haut niveau en 2018 et 2019 (environ 790 000)<sup>2</sup>. Comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand, ceux-ci travaillent, en fait, pour 18 % d'entre eux dans la construction, pour 32 % dans l'industrie et pour 46 % dans le tertiaire. Autrement dit, alors que le pourcentage d'intérimaires parmi les effectifs salariés est globalement de près de 3 %, il est de 10 % dans la construction et de près de 8 % dans l'industrie. La durée moyenne d'une mission est d'environ 2,3 semaines et, plus précisément, de 3,4 semaines dans la construction, 2,4 semaines dans l'industrie et 1,4 semaine dans le tertiaire. Fin 2019, 47 900 personnes bénéficiaient d'un contrat de travail temporaire à durée indéterminée, soit 6,1 % des intérimaires. Ce type de contrat, créé en 2014, qui rend l'intérim bien moins précaire, reste encore insuffisamment pratiqué.

En 2019, 2 472 000 salariés travaillaient sous contrat à durée déterminée, soit 10,4 % des salariés. Leur nombre est en légère diminution depuis quelques années, bien que la très grande majorité des embauches s'effectue en CDD. De fait et désormais, **plus de 70 % de ces contrats sont d'une durée inférieure à un mois (48 % en 2000).** **La médiane se situe à 5 jours (20 jours en 2000) et nombreux sont les contrats d'une seule journée.** La baisse de ces durées résulte de la stratégie de gestion de la main-d'œuvre en entreprise :

- le recours aux CDD pour satisfaire des besoins ponctuels ou limités dans le temps est moins onéreux que l'intérim ;
- l'utilisation du CDD comme période d'essai est pratique courante, de même que les réembauches à l'issue des contrats.

**Tableau 2 - Emploi à temps partiel et emploi temporaire en Europe (Source OFCE/Eurostat)**

	Temps partiel (% de l'emploi total)		Temporaire* (% des salariés)	
	1990	2019	1990	2019
<b>France</b>	11,8	17,5	10,4	16,3
<b>Allemagne</b>	14,9	27,2	10,3	12,0
<b>Italie</b>	4,7	18,7	5,2	17,1
<b>Espagne</b>	4,8	14,5	29,9	26,3
<b>Royaume-Uni</b>	20,8	24,4	5,0	5,1
<b>Union européenne</b>	13,4	19,1	10,2	13,6

\* L'emploi temporaire comprend les CDD, l'intérim et les contrats aidés.

Enfin, autre marque de la précarité, plus d'1 500 000 actifs occupés se déclarent en sous-emploi, c'est-à-dire en temps partiel malgré eux. Le souhait de travailler un nombre plus important d'heures émane de 7,7 % des femmes en activité et de 3,2 % des hommes.

2 Indicateurs n° 007 du 09/03/2021, Dares.

## 1.2. FIN 2020 : UNE BAISSÉ CONTRÔLÉE DES EMPLOIS

L'année 2020 s'est inscrite dans la suite d'une période plutôt favorable pour le marché du travail, mais a, dès le mois de mars, été touchée par l'apparition violente et soudaine de la Covid-19 à l'origine d'une crise sanitaire mondiale. Sur le plan économique, c'est désormais le virus qui donne le tempo : périodes de confinement et de couvre-feu se succèdent, entravant gravement l'activité du pays. Aussi, dès le 12 mars, dans son allocution télévisée, le chef de l'État déclarait : « *Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre* » pour « *préserver les emplois et les compétences* ».

L'activité économique s'est en effet effondrée à un rythme sans précédent en temps de paix, au cours de la période de confinement de mars à mai<sup>3</sup>. Le PIB a alors perdu 5,9 % au premier trimestre (dont 30 % sur le seul mois d'avril) puis 13,7 % au deuxième. Ce décrochement, observé au premier semestre, a été contrasté selon les pays :

- puissant en Espagne (-23,2 %), au Royaume-Uni (-21,8 %), en France (-18,8 %), en Italie (-18,5 %) et au Portugal (-17,9 %) ;
- non négligeable en Belgique (-15,2 %), en Grèce (-14,0 %), en Allemagne (-11,7 %) et Pays-Bas (-10,0 %) ;
- plus modéré au Danemark (-8,6 %), en Suède (-7,7 %), en Irlande (-6,7 %), en Norvège (-6,2 %) et en Finlande (-5,4 %).

D'après une enquête par sondage Unédic-CSA<sup>4</sup>, au cours du deuxième trimestre, l'impact de la crise sur les entreprises a été puissant pour nombre d'entre elles selon les variations suivantes :

- pour 33 % des entreprises, l'activité a été arrêtée (60 % dans les restaurants et hôtels) ;
- pour 26 % d'entre elles, l'activité a été réduite de plus de 50 % (67 % dans l'industrie) ;
- pour 22 % d'entre elles, l'activité a été réduite de moins de 50 % ;
- pour 13 % d'entre elles, l'activité est restée inchangée ;
- pour 6 % d'entre elles, l'activité a augmenté.

Par ailleurs :

- 81 % des employeurs ont eu recours à l'activité partielle dont la moitié présentait des salariés en totale inactivité ;
- 31 % des salariés ont travaillé à distance (42 % chez les cadres, 22 % chez les employés, 4 % chez les ouvriers).

**Au cours du troisième trimestre, le PIB français s'est relevé de 18,5 %**, du fait du retour de la consommation des ménages dont les revenus ont souvent été préservés grâce aux mesures inédites de relance de 100 milliards d'euros. Sont à citer en particulier :

- les dispositions exceptionnelles prises au titre de l'activité partielle dès le mois de mars, complétées à partir du 20 juillet par l'activité partielle de longue durée (APLD) ;
- les nombreuses mesures de soutien de la trésorerie des entreprises ;
- la prorogation des allocations chômage pour les personnes dont les droits arrivaient à échéance et le report de la réforme de l'assurance chômage.

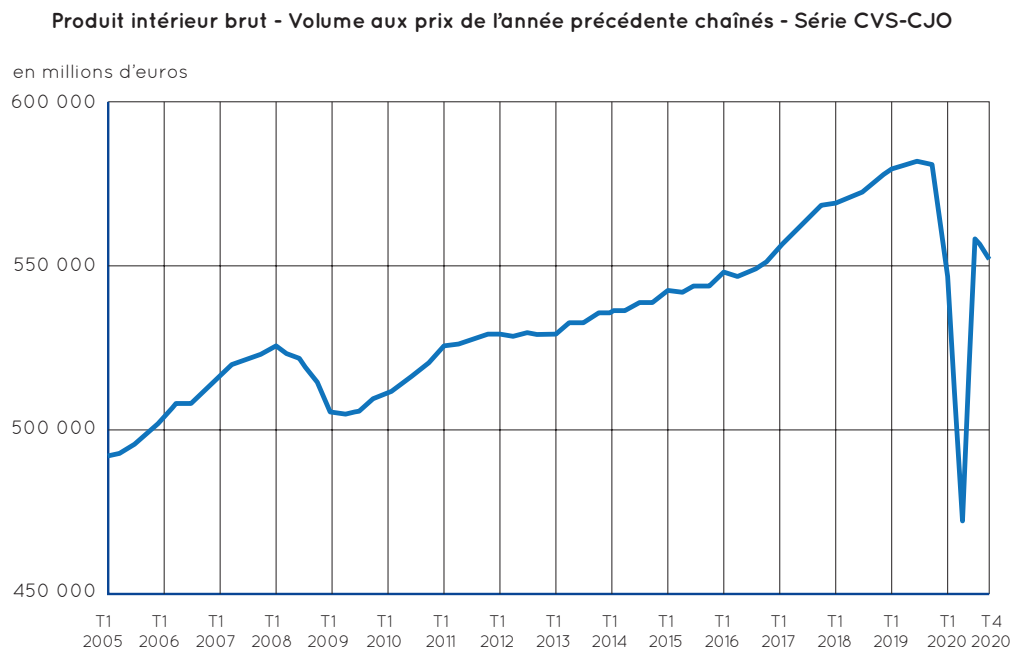
Le deuxième confinement d'octobre suivi d'un couvre-feu à partir de mi-novembre a mis fin à cette évolution. On assiste à un retournement de l'activité de -1,3 % au dernier trimestre, assorti d'une baisse de la consommation des ménages. Le PIB revient alors au niveau de celui observé fin 2016, soit quatre ans en arrière.

<sup>3</sup> Chiffres-clés du 31/07/2020, INSEE.

<sup>4</sup> *Crise de la Covid-19 & marché du travail*, enquête Unédic 2020, mars 2021.  
<https://www.unedic.org/publications/crise-covid-19-quel-impact-sur-le-marche-du-travail>

En moyenne sur l'année, l'économie française a globalement été inférieure de -8,3 % à celle de 2019, au lieu de l'augmentation annuelle habituelle de près de 2 %, avec des situations très contrastées selon les secteurs d'activité : explosion de la vente par correspondance, croissance préservée dans la construction, mais effondrement dans les hôtels, cafés, restaurants et dans le secteur de l'événementiel<sup>5</sup>.

**Graphique 3 - Évolution trimestrielle de l'activité économique en France (Source : INSEE)**



Dans son étude du 16 avril 2021<sup>6</sup>, France stratégie observe que les effets de la Covid-19 ont affecté de façon différenciée les régions : impact fort sur les territoires de l'Est, du Sud et en Île-de-France, meilleure résistance sur la façade atlantique et dans le centre du pays. L'étude note également que le recours à l'activité partielle a été particulièrement élevé en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse et dans les grandes agglomérations.

Une telle récession engendre évidemment une baisse brutale des emplois et une croissance rapide du chômage. Les statisticiens s'accordent sur le fait que les effets mécaniques auraient été, sur le premier semestre, une perte d'environ 3,5 millions d'emplois, sans compter les indépendants et chefs d'entreprise en faillite. De fait, on a dénombré une perte de près de 700 000 emplois salariés en six mois, essentiellement à la suite de la fin de contrats courts (intérim, CDD). On estime alors, fin juin, à 2,8 millions le nombre d'emplois salariés sauvegardés grâce aux mesures exceptionnelles, déjà évoquées, telles que le soutien à l'activité partielle et le recours massif au télétravail pour les activités qui le permettent. Ainsi, la situation de l'emploi a pu se redresser rapidement au troisième trimestre : plus 400 000 emplois.

Le dernier trimestre, à nouveau marqué par un léger tassement de l'activité, a enregistré un fléchissement d'environ 20 000 salariés. Fin 2020, on dénombre 25 249 600 salariés (-1,1 % en un an)<sup>7</sup>. La baisse annuelle a pu être limitée à 284 000. Sans les importantes mesures d'aide au maintien de l'emploi, la baisse aurait dépassé le million de salariés. L'industrie et le tertiaire marchand, dont l'intérim, ont finalement vu leurs effectifs à nouveau diminuer. La construction et le tertiaire non marchand sont restés les seuls moteurs de création d'emplois.

5 Informations rapides n°32 du 29/01/2021, INSEE.

6 <https://www.banquedesterritoires.fr/emploi-la-crise-manifestement-plus-impacte-les-zones-touristiques-et-les-plus-fragilisees>

7 Informations rapides n°61 du 09/03/2021, INSEE.



Les plus importantes pertes d'emplois ont touché la restauration (-83 000), l'hébergement (-45 000), l'intérim (-42 000) et les arts-spectacles (-39 000). À l'inverse, les services non marchands relatifs à la santé humaine présentent la plus forte progression (+44 000).

D'après l'enquête Unédic-CSA, à l'automne 2020, 57 % des employeurs ont déclaré avoir repoussé ou annulé des projets d'embauches et 15 % ont évoqué le recours à des licenciements.

**Tableau 3 - Évolution de l'emploi salarié en 2020 par secteur d'activité en milliers (Source : INSEE)**

	Fin 2019	Fin 2020	Variation annuelle
<b>Agriculture</b>	313,6	314,0	+0,4 soit +0,1 %
<b>Industrie</b>	3 166,0	3 108,5	-57,5 soit -1,8 %
<b>Construction</b>	1 435,7	1 466,7	+31,0 soit +2,2 %
<b>Tertiaire marchand (dont intérim)</b>	12 592,3 (787,4)	12 266,6 (745,5)	-325,7 soit -2,6 % (-41,9 soit -5,3 %)
<b>Tertiaire non marchand</b>	8 025,9	8 093,9	+68,0 soit +0,8 %
<b>TOTAL</b>	25 533,5	25 249,6	-283,9 soit -1,1 %
<b>(dont secteur privé)</b>	19 752,8	19 432,6	-320,2 soit -1,6 %
<b>(dont fonction publique)</b>	5 780,7	5 817,0	+36,2 soit +0,6 %

**Enfin, on assiste à la fois à une baisse contrôlée des emplois (environ 284 000) et à une baisse du chômage (53 000) assez curieuse mais qui s'explique par le fait que nombre de personnes au chômage, lassées de n'obtenir aucune réponse positive à leur demande d'emploi, ont interrompu leur recherche et sont ainsi sorties des statistiques.**

L'enquête Unédic-CSA précise également que

- les embauches se font, désormais, de manière privilégiée via Internet et les réseaux professionnels et moins souvent par Pôle emploi (40 % avant la Covid-19, 30 % depuis) ;
- les recherches d'emploi et les candidatures se font, de ce fait, à 80-90 % par Internet et à 57 % via les réseaux sociaux ;
- les entretiens à distance sont globalement ressentis comme très positifs tant par les employeurs pour évaluer les compétences que par les chercheurs d'emploi qui se sont déclarés en confiance ou rassurés pour cet échange à distance.

## 2. UNE BAISSÉ DU CHÔMAGE EN TROMPE-L'ŒIL

Il existe en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques de l'INSEE, qui mesure le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), et les statistiques mensuelles du ministère du Travail (Dares), élaborées à partir des données collectées sur les demandeurs d'emploi par Pôle emploi :

- selon l'INSEE, le nombre de personnes au chômage en France est en baisse ;
- selon Pôle emploi et la Dares, le nombre de personnes inscrites comme demandeurs d'emploi est en hausse.

### 2.1. LES DONNÉES DE L'INSEE

La mesure du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) résulte des données recueillies dans le cadre de l'enquête emploi conduite en continu par l'INSEE et publiée trimestriellement.

#### 2.1.1. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2019

À fin 2019, le nombre de chômeurs (au sens du BIT) s'est établi à 2 406 000<sup>8</sup>.

Ainsi, l'enquête emploi de l'INSEE précise qu'en 2019, en moyenne, le taux de chômage en France a été de 8,4 %. Un examen détaillé permet d'observer que :

- le taux de chômage des personnes sans diplôme ou titulaires du brevet des collèges s'est élevé à 15,5 % alors qu'il a été de 9,1 % pour les personnes titulaires d'un CAP ou d'un BEP, de 9,2 % pour celles ayant le bac et de 5,1 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur ;
- le taux de chômage des jeunes sortis des études depuis quatre ans ou moins s'est élevé à 16,9 %, alors qu'il a été de 10,7 % pour ceux ayant terminé leurs études depuis cinq à dix ans et de 6,8 % pour ceux dont la fin des études est survenue depuis onze ans et plus ;
- le taux de chômage des « agriculteurs-artisans-chefs d'entreprise-commerçants » a été de 3,5 %, celui des « cadres » de 3,5 %, celui des « professions intermédiaires » de 4,7 % tandis qu'il s'est élevé à 9,2 % pour les « employés » et surtout à 12,4 % pour les « ouvriers ».

**Le déséquilibre et l'inadéquation entre les offres d'emploi émanant des entreprises et les demandes des personnes à la recherche d'emploi** induit, toujours en 2019, deux phénomènes :

- **un million de personnes sont au chômage depuis plus d'un an**, nombre élevé et stable depuis 2018, ce qui représente 41 % des personnes au chômage, dont 25 % parmi les chômeurs âgés de 15-24 ans ; 39 % parmi les âgés de 25-49 ans et **58 % parmi les âgés de 50 ans et plus**. Les seniors au chômage retrouvent en effet très difficilement du travail : la moitié d'entre eux sont encore sans emploi la veille de leur départ en retraite ;
- des tensions sur le marché du travail en augmentation pour la quatrième année consécutive. Cette progression est associée à des besoins croissants de recrutements. Les tensions sont particulièrement fortes dans le bâtiment et l'industrie, notamment pour les ouvriers et techniciens les plus qualifiés. Au sein des services, les tensions dans l'informatique résultent d'un déficit de main-d'œuvre et dans le secteur des aides à la personne les tensions sont dues à un manque d'attractivité. D'après Pôle emploi, les projets d'embauche

8 Résultats du 23/06/2020, INSEE.

ont augmenté de plus de 50 % entre 2015 et 2019 et la part des embauches considérées, par anticipation, comme difficiles est passée de 32 % à 50 %.

**L'enquête emploi de l'INSEE identifie aussi des personnes inactives, donc non-comptabilisées en chômage, mais en demande latente d'emploi<sup>9</sup>. Cet ensemble, qui constitue le halo autour du chômage, représente 1 698 000 personnes à la fin de l'année 2019, soit 90 000 de plus en deux ans.** Parmi elles :

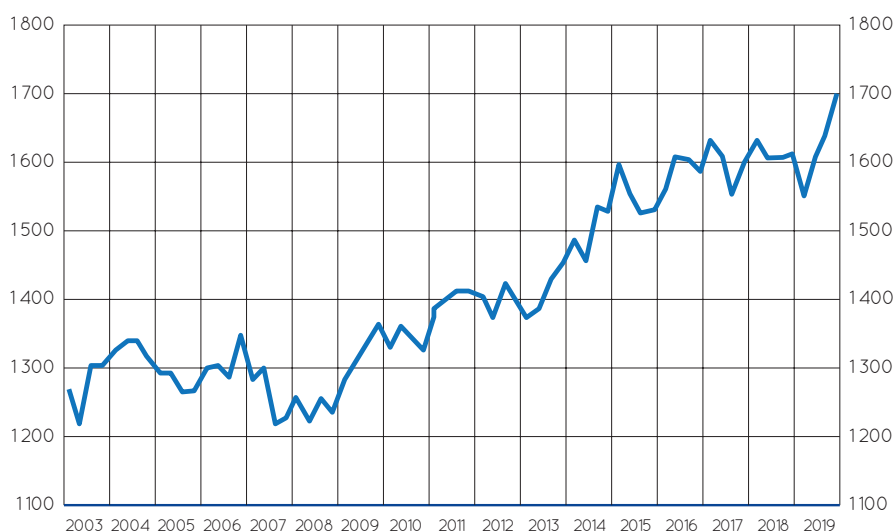
- 373 000 (+10 000 en 2 ans) sont à la recherche d'un emploi, mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours ;
- 707 000 (-40 000 en 2 ans) sont disponibles, mais sans recherche active d'emploi depuis un mois ;
- 618 000 (+120 000 en 2 ans) souhaitent travailler, mais ne sont pas disponibles et ne recherchent pas activement un emploi.

Ce halo autour du chômage est constitué de 951 000 femmes (+65 000 en 2ans) et de 747 000 hommes (+25 000 en 2 ans).

**Graphique 4 - Évolution du halo autour du chômage (Source : INSEE, Enquête emploi)**

#### Personnes dans le halo du chômage

données CVS en moyenne trimestrielle, en milliers



## 2.1.2. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2020

La crise sanitaire survenue en 2020 est venue perturber grandement les perspectives. L'enquête emploi de l'INSEE<sup>10</sup> a étonnamment présenté une baisse de 368 000 chômeurs au premier semestre 2020, alors que l'emploi salarié diminuait de 700 000 ! L'incohérence n'est qu'apparente. On observe en effet que la baisse des offres d'emploi engendrée par la crise a placé certains chômeurs en grande difficulté sur le marché du travail, si bien que, nombre d'entre eux, découragés, ont abandonné leur recherche d'emploi. Ayant de ce fait perdu la qualité de « chômeur » au sens du BIT, ils sont « sortis » du chômage et sont devenus, statistiquement, des « inactifs ». **On estime alors à plus d'un million de personnes le nombre de personnes qui ont basculé dans l'inactivité, c'est-à-dire dans le halo autour du chômage (+ 800 000) ou, pire, qui sont totalement sorties du marché du travail (plus de 250 000). Il s'agit là de la situation la plus grave jamais rencontrée depuis l'après-guerre.**

9 Informations rapides n°36 du 13/02/2020, INSEE.

10 Informations rapides n°37 du 16/02/2021, INSEE.

Fort heureusement, au cours du troisième trimestre de 2020, les personnes sans travail ont été en mesure de reprendre leur recherche active d'emploi puisque le nombre de chômeurs au sens du BIT a fait un bond de 650 000 personnes.

Comme celui du printemps, le confinement de l'automne 2020 a eu pour effet une baisse du chômage : moins 343 000 chômeurs au quatrième trimestre. **L'année 2020 s'est achevée par cette nouvelle baisse « en trompe-l'œil ». Finalement, en un an, le nombre de chômeurs au sens du BIT aura diminué d'environ 50 000 pour venir s'établir à 2 353 000, alors que l'emploi a perdu 284 000 actifs occupés. Ceci s'est traduit, bien sûr, par un niveau élevé du halo autour du chômage : 1 753 000 inactifs. En effet, face à un marché de l'emploi déprimé, de nombreuses personnes en chômage, lassées d'accomplir des recherches en vain, cessent de les poursuivre activement. Bien que souhaitant exercer une activité, elles ne figurent alors plus parmi les chômeurs recensés.**

Tableau 4 - Évolution du chômage et du halo autour du chômage en 2020 en milliers (Source : INSEE)

	Fin 2019	Fin 2020	Évolution
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>2 406</b>	<b>2 353</b>	<b>-53</b>
Taux de chômage	8,1 %	7,9 %	-0,2pt
dont nombre de chômeurs de longue durée	956	927	-29
<b>Nombre d'inactifs dans le halo autour du chômage</b>	<b>1 698</b>	<b>1 753</b>	<b>+55</b>
dont en recherche, non disponible	373	338	-35
dont sans recherche, mais disponible	707	877	+170
dont ni recherche, ni disponible	618	538	-80

#### Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)

(Source INSEE)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

*La mesure de l'INSEE n'est donc pas impactée par l'inscription ou non à Pôle emploi.*

## 2.2. LES DONNÉES ÉMANANT DE PÔLE EMPLOI

Les statistiques de Pôle emploi présentent le nombre de personnes inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi. Ces mesures, de nature administrative, ne sont qu'un reflet imprécis du nombre de personnes réellement au chômage. Certaines d'entre elles ne sont plus enregistrées comme demandeurs d'emploi par suite d'un simple oubli de l'actualisation mensuelle à laquelle elles sont tenues. D'autres, exerçant une activité d'une intensité plus ou moins élevée, dont certaines en temps plein, peuvent continuer à être inscrites comme demandeurs d'emploi. Le maintien de leur inscription leur permet de bénéficier d'une partie de leurs allocations de chômage en complément de leur rémunération mais aussi, pour celles notamment dont l'activité est précaire, d'espérer une proposition d'offre d'emploi stable. Ainsi, sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi des personnes dans des situations diverses, variant de la privation totale d'emploi à l'exercice d'une activité occasionnelle, réduite ou de forte intensité.

## 2.2.1. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2019

En 2019, ont été dénombrées 5 746 000 personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, sans activité ou en activité réduite, en France y compris outre-mer, soit une baisse de 174 200 en deux ans. Pour la seule catégorie A « sans activité », les 3 551 300 inscrits représentent une baisse de 158 200 en deux ans. Il est intéressant de comparer ces deux derniers chiffres à ceux du chômage au sens du BIT, 2 406 000 soit une baisse de 255 000 en deux ans. On observe ainsi un plus grand nombre d'inscrits à Pôle emploi et une moindre baisse. Par ailleurs, on dénombre 664 400 personnes inscrites bien qu'ayant travaillé à temps plein dans le mois. Ces dernières préfèrent en effet continuer à actualiser leur situation tous les mois pour éviter, dans l'hypothèse de la perte de leur activité, les tracasseries d'une réinscription administrative. 2 585 000 personnes, soit 47 %, sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an, dont 934 000 depuis plus de trois ans ! La durée moyenne d'inscription, donc en flux de sortie, est de 326 jours.

## 2.2.2. SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2020

En 2020, les statistiques diffusées par Pôle emploi et la Dares présentent une augmentation annuelle des personnes sans activité ou en activité réduite inscrites comme demandeurs d'emploi de 260 500 (+4,5 %), aboutissant en fin d'année au nombre de 6 006 900 inscrits comme demandeurs d'emploi pour la France entière, y compris outre-mer<sup>11</sup>. Parmi les demandeurs d'emploi, 2 819 700, soit désormais 49 % des inscrits, le sont depuis plus d'un an, dont 1 025 100 depuis plus de trois ans (+9,7 % par rapport à 2019). La durée moyenne d'inscription est passée de 326 jours en 2019 à 334 jours en 2020. Enfin, il faut noter qu'environ la moitié des demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés : fin décembre 2020, Pôle emploi comptabilisait seulement 2 782 600 personnes indemnisées au titre de l'assurance chômage et 324 900 au titre du régime de solidarité.

D'après l'enquête Unédic-CSA précitée, une inscription sur cinq résultait directement des effets de la Covid-19. La situation des jeunes est particulièrement préoccupante. Le baromètre SNC Comisis OpinionWay indique que 32 % des entrants sont des jeunes de moins de 25 ans, une hausse qui s'explique par la chute des CDD courts et de l'intérim et par la faiblesse des recrutements<sup>12</sup>.

Tableau 5 - Catégories statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :	
Catégorie A	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Catégorie B	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
Catégorie C	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)
Catégorie D	demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle
Catégorie E	demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés)

11 Indicateurs n°004 du 27/01/2021, DARES.

12 Baromètre, Le chômage et ses impacts, vague 4, Solidarités nouvelles face au chômage - Comisis OpinionWay, 08/04/2021 : <https://snc.asso.fr/ressources/documents/1/b23aec5-3395-SNC-Barometre-2021.pdf>

# 3. DES PERSPECTIVES INCERTAINES NÉCESSITANT LE MAINTIEN DE LA PROTECTION DES PLUS PRÉCAIRES

## 3.1. UNE AUGMENTATION DU CHÔMAGE À PRÉVOIR

**L'année 2021, dans le cadre d'une épidémie toujours non maîtrisée, s'engage dans une grande incertitude.**

Selon les économistes, l'activité économique pourrait progresser de près de 5 %. Le niveau de chômage devrait cependant augmenter en raison, d'une part, du retour sur le marché du travail des personnes qui, découragées, avaient abandonné leur recherche active d'emploi en 2020 et, d'autre part, des conséquences sur l'emploi de la probable hausse des défaillances d'entreprises.

Au cours de ce premier semestre 2021, la pandémie de la Covid-19 et les mesures de confinement et de couvre-feu perdureront selon une intensité encore inconnue. L'année sera ainsi marquée par une situation économique toujours dégradée. Les prévisions économiques sont plus que jamais incertaines, mais semblent cependant converger vers un rythme de croissance de près de 5 % l'an. Le PIB retrouverait, en fin d'année, un niveau proche de celui observé en 2018.

L'Unédic précise, dans sa note d'analyse de fin février<sup>13</sup>, que « *les mesures d'aides au maintien de l'emploi devant progressivement s'estomper et une conjoncture encore fragile entraîneraient la destruction de 230 000 emplois (-0,5 %) en 2021* ». En effet, la rétention de main-d'œuvre organisée par le gouvernement en 2020 diminuera au fil de l'année 2021.

Baisse des emplois et retour sur le marché du travail des personnes ayant abandonné leur recherche active d'emploi en 2020 faute de possibilités d'insertion vont contribuer à une progression très sensible du nombre de chômeurs au sens du BIT qui pourrait dépasser 2 900 000 en fin d'année. L'année 2021 s'achèverait alors par un retour du taux de chômage aux environs de 10 %, niveau observé fin 2016.

Cette perspective ne peut qu'accroître encore une dette publique qui avait déjà explosé en 2020. En effet, rapportée à une production économique diminuée et à un coût très élevé des dispositifs publics de soutien aux entreprises et à l'emploi, la dette publique était passée de 96 % du PIB à 120 % en fin d'année 2020.

Ce qui est encore plus préoccupant, c'est le coût économique et social de cette situation. L'économiste Pierre Artus précisait, en août 2020 qu'« *un million de salariés seront contraints de changer de secteur d'activité s'ils veulent garder un emploi* ». Ce gigantesque chantier d'acquisition et de transfert de compétences s'avère être l'outil indispensable qui permettra aux entreprises de retrouver des marchés et aux salariés et chercheurs d'emploi de se former ou de se reconvertir.

---

<sup>13</sup> *Crise de la Covid-19 & marché du travail*, enquête Unédic 2020, mars 2021.  
<https://www.unedic.org/publications/crise-covid-19-quel-impact-sur-le-marche-du-travail>

## 3.2. DES ACTIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE L'EMPLOI PRÉCAIRE ET DES CHERCHEURS D'EMPLOI À DÉVELOPPER

L'alternance de périodes d'emploi et de chômage génère des mouvements importants dans la vie professionnelle des actifs. D'après l'enquête SNC Comisis OpinionWay :

- 62 % des actifs en activité ont connu une ou plusieurs périodes de chômage dans le cadre de leur parcours professionnel ;
- 28 % des actifs en activité recherchent un autre emploi.

Les 1 300 000 salariés en emploi de courte durée (CDD et intérim inférieurs à trois mois)<sup>14</sup>, les 1 200 000 en emploi à temps partiel subi supérieur à trois mois, les 2 350 000 chômeurs (au sens du BIT) et les 1 750 000 « inactifs » du halo autour du chômage forment un potentiel global de **6 600 000 personnes à mettre en relation avec les employeurs en recherche de développement d'activité et d'embauches**. Cette médiation reste à être sérieusement organisée par les services de l'État et les parties prenantes.

**Au-delà de la détérioration du marché du travail, l'année 2020 s'est soldée par un grave creusement des inégalités**, en raison notamment de la disparité accrue des niveaux de vie et de l'augmentation des fragilités individuelles. C'est ainsi que :

- certains « s'en sortent » : le gouverneur de la Banque de France estime la progression de l'épargne en 2020 à 110 milliards d'euros, auxquels il faudra probablement ajouter 55 milliards en 2021<sup>15</sup>. Selon le Conseil d'analyse économique, en 2020, les 20 % des Français les plus aisés sont à l'origine de 70 % de l'épargne tandis que les 20 % des plus modestes ont dû s'endetter davantage pour faire face à la crise<sup>16</sup> ;
- d'autres souffrent : un tiers des ménages voient leurs revenus en baisse et désormais plus de neuf millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. En février 2021, le président des Restos du cœur déclarait que « 5,5 millions de personnes ont été accueillies durant la campagne 2019-2020 soit 1 million de plus en un an (+20 %) [...] ; les jeunes de moins de 25 ans représentent désormais la moitié des accueils »<sup>17</sup>. L'enquête SNC Comisis OpinionWay fait état d'une dégradation de la santé depuis le début de la crise engendrée par la Covid-19 pour 19 % des chercheurs d'emploi. Cette dégradation se traduit pour 59 % des cas par du stress, de l'anxiété et des crises d'angoisse mais aussi, pour 49 %, par de l'insomnie.

Des mesures gouvernementales significatives sont venues atténuer les désordres économiques et sociaux : dans l'immédiat, elles ont limité le choc. France stratégie, constatant que ce sont les territoires les plus vulnérables qui ont été les plus touchés, propose, à titre préventif, de différencier les politiques de soutien de sortie de crise selon les zones géographiques.

Il convient donc pour l'avenir d'envisager une société plus prévoyante, plus solidaire et plus respectueuse de l'intérêt général. Le sondage Oxfam-Kantar de décembre 2020<sup>18</sup> indique d'ailleurs que 49 % des Français souhaitent profiter de la relance pour réduire les inégalités et s'attaquer au changement climatique. De nouvelles pratiques citoyennes, gages de solidarité entre tous, sont à soutenir et à développer. L'État, les entreprises, les corps intermédiaires ont à y prendre part. Chaque citoyen-ne doit pouvoir également y contribuer à sa mesure.

14 Première n° 1736 du 06/03/2019, INSEE.

15 Interview de François Villeroy de Galhau, invité de Guillaume Erner, lors de la matinale France Culture du 13/04/2021.

16 « Covid-19 : 70 % de la hausse d'épargne est due à 20% des ménages », Quitterie Desjobert, Les Carnets de l'économie, 13/10/2020 : [https://www.carnetsdeleconomie.fr/Covid-19-70-de-la-hausse-d-epargne-est-due-a-20-des-menages\\_a1753.html](https://www.carnetsdeleconomie.fr/Covid-19-70-de-la-hausse-d-epargne-est-due-a-20-des-menages_a1753.html)

17 « En 2020, 5,5 millions de personnes ont eu accès à l'aide alimentaire en France grâce aux Restos, c'est un million de plus que l'année dernière. », Patrice Douret, président des Restos du cœur, Télé Loisirs, 28/02/2021.

18 <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2020/12/70AJ50-Sondage-Kantar-pour-Oxfam-Les-Francais-face-aux-changements-climatiques.pdf>

### **L'assurance chômage : une réforme inappropriée**

Dans un contexte économique incertain qui risque de se prolonger au-delà de 2021, la décision du gouvernement autorisant l'entrée en application de la règle la plus sévère de la réforme de l'assurance chômage portant sur le calcul des allocations, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, est totalement inappropriée. Les chercheurs d'emploi et les personnes précaires ont un besoin urgent de soutien afin de ne pas subir une exclusion encore plus radicale. La décision du gouvernement de maintenir cette réforme injuste marque une rupture supplémentaire du pacte de solidarité sur lequel est fondée l'assurance chômage.

**Solidarités nouvelles face au chômage agit pour favoriser le développement de nouvelles relations économiques et sociales via la mobilisation de bénévoles qui accompagnent des chercheurs d'emploi, la création d'emplois solidaires et la participation au débat sur l'emploi, le chômage et l'exclusion. Dans ce cadre, SNC rappelle ses recommandations pressantes, maintes fois émises au cours des dernières années :**

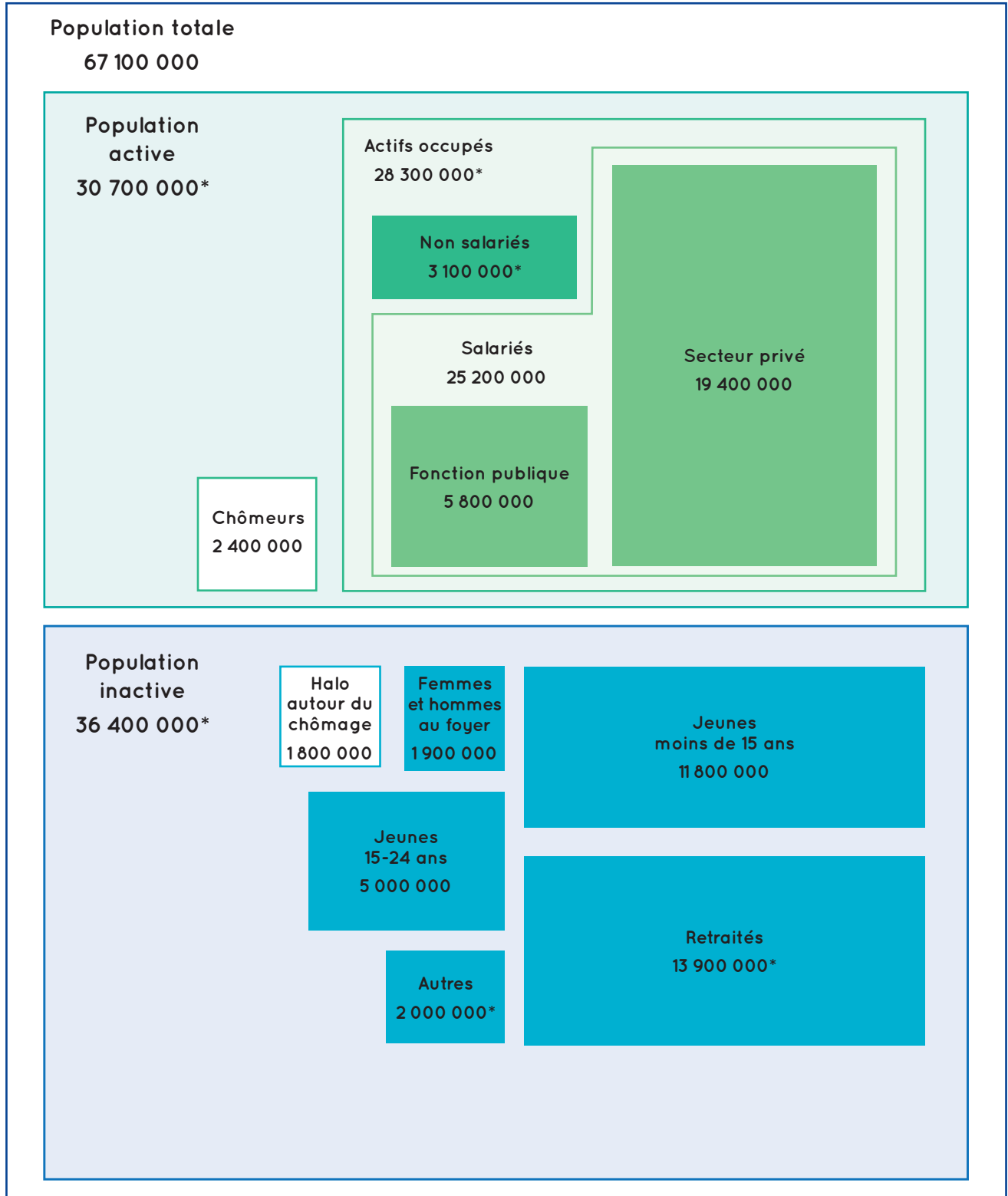
- **lutte contre la persistance d'un marché de l'emploi dual**
  - privilégier les mesures en faveur des CDI
  - développer les contrats de type CDI intérimaire ou CDI intermittent ou contrat conclu avec un groupement d'entreprises ou une entreprise de travail à temps partagé
- **lutte contre le temps partiel subi**
  - privilégier des offres de travail à temps choisi moyennant des adaptations en entreprise à encourager
- **lutte contre le tarissement des emplois aidés financés par l'État**
  - accroître massivement les emplois aidés
  - développer dans le même temps les emplois d'inclusion
- **lutte contre le chômage de longue durée, très marqué chez les seniors**
  - proposer un soutien particulier aux seniors, via des formations et un accompagnement appropriés
  - instaurer des mesures incitatives à l'embauche des seniors, sous contrats adaptés si nécessaire
- **lutte pour orienter et simplifier le parcours des chercheurs d'emploi à la recherche d'une formation qualifiante ou en cours de reconversion.**



# ANNEXE

## RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE À LA FIN 2020

France entière y compris les départements-régions d'outre-mer, hors Mayotte



\* Estimé

Taux d'activité :  $\text{population active} / \text{population totale} = 30\,700\,000 / 67\,100\,000 = 45,8\%$

Taux d'emploi :  $\text{actifs occupés} / \text{population totale} = 28\,300\,000 / 67\,100\,000 = 42,2\%$

Taux de chômage :  $\text{chômeurs} / \text{population active} = 2\,400\,000 / 30\,700\,000 = 7,8\%$

Source : INSEE



#### CONTACT PRESSE

Yaëlle SZWARCENZTEIN, responsable communication et plaidoyer  
01 42 47 14 31 / 06 29 80 36 15 / [yaelle.szwarcenztein@snc.asso.fr](mailto:yaelle.szwarcenztein@snc.asso.fr)